

RÈGLEMENT CHAMPIONNAT NATIONAL UFOLEP DE JUDO « ENFANTS » 2008

1 Conditions générales

1.1. Objectifs spécifiques à la rencontre

Ce championnat, en dehors du souhait de proposer une rencontre d'envergure pour un jeune public jusque là absent de nos actions nationales, a l'ambition prioritaire de mettre en jeu des paramètres de responsabilisation et d'autonomie de l'enfant au travers de l'activité sportive.

1.1.1. Conditions générales d'inscription

Tranche 1 : Catégorie d'âge des 11/12 ans.

Chaque participant devra présenter à l'inscription sa licence UFOLEP de l'année en cours, homologuée depuis au moins 30 jours.

Le responsable de délégation devra disposer du listing des licences du département pour traiter les litiges éventuels.

Les inscriptions doivent provenir d'un Comité Départemental ou Régional. Les inscriptions provenant directement d'une association seront refusées.

Le grade minimum pour participer est la **ceinture jaune**.

1.2. Nature du Championnat National : représentation des départements

Le Championnat National est organisé sous forme de **rencontres individuelles mixtes**.

Chaque département sera représenté par un(e) compétiteur(trice) dans chaque catégorie de poids. Le Département organisateur disposera d'une représentation doublée.

Possibilité d'engager des judokas supplémentaires en **hors-quotas** : ils seront récompensés en cas de podium mais ne seront pas comptabilisés pour le remboursement des frais de déplacement.

1.2.1. Pré requis

En raison des objectifs poursuivis, les combattants (à qui seront confiés les rôles d'arbitre et de commissaire sportif sous la tutelle de « formateurs ») auront eu, au préalable (clubs, départements, régions...), une initiation à ces deux fonctions.

1.3. Règles générales

1.3.1. : Surclassement d'âge

Il n'est pas autorisé.

1.3.2. : Surclassement de poids

Il n'est pas autorisé.

1.3.3. Changement de catégorie de poids

Il est autorisé entre les sélections départementales et les finales nationales.

1.3.4. Arbitrage

Compte tenu de ce jeune public et des objectifs poursuivis, l'arbitrage sera expliqué de manière « simplifiée ».

- Le **koka** sera présenté comme une « petite projection » et/ou une « petite immobilisation »
- Le **yuko** comme une « projection moyenne » et/ou une « immobilisation moyenne »
- Le **waza-ari** comme une « grande projection » et/ou une « grande immobilisation »
- Le **ippon** comme une « projection décisive » et/ou une « immobilisation décisive »

Les pénalités pourront être données (et expliquées) **mais non comptabilisées**.

Durée des combats : 1 m 30

Les « formateurs » auront tout pouvoir pour arrêter le combat à tout moment afin d'expliquer et corriger les points d'arbitrage.

Une réunion d'harmonisation préalable à la compétition sera organisée sur site.

1.4. Organisation du championnat national

1.4.1. Catégories de poids

-35 kg ; -40 kg ; -45 kg ; -50 kg ; -55 kg ; +55 kg

1.4.2. Formule du championnat

Les participants sont répartis dans les tableaux ou les poules par tirage au sort

- A partir de 6 combattants, tableau avec repêchage.
- Pour 5 combattants et moins, compétition en poule.

1.4.3. Cas particulier du classement en poule

A chaque rencontre un vainqueur sera désigné suivant les règles d'arbitrage en vigueur.

En cas d'égalité de victoires, sera désigné vainqueur celui qui aura battu l'autre lors de leur rencontre.

En cas d'égalité entre 3 judokas, ils seront départagés au nombre de points marqués et enfin par l'âge : sera déclaré vainqueur le plus jeune.

1.4.4. Récompenses

Compte tenu de la spécificité de la rencontre (les participants jouent un rôle actif au déroulement), tous les combattants seront récompensés.

1.5. Cas non prévus, litiges

Tout cas non prévu ou litige technique sera réglé sur place par la CNS Arts Martiaux.

1.6. Contact

Pour tout éclaircissement contacter **Patrick Cisamolo**
Tél. : 04 68 55 93 93 - Portable : 06 09 80 20 47
- Email : patrick@cisamolo.fr